



## **L'Association Louise-Gosford**

Casier Postal 4, Lac-Mégantic, Québec, G6B 2S5

Secteur Gosford : 819-544-9004

Courriel Gosford: [louise.gosford@gmail.com](mailto:louise.gosford@gmail.com)

Secteur Louise : 819-583-4018

Courriel Louise: [louise.gosford@xplornet.ca](mailto:louise.gosford@xplornet.ca)

Courriel administration : [adm.louisegosford@outlook.com](mailto:adm.louisegosford@outlook.com)

## **LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT ACÉRICOLE**

## **SUR LE TERRITOIRE DE LA ZEC LOUISE-GOSFORD**

### **SECTEUR GOSFORD**

DOCUMENT PRÉSENTÉ PAR L'ASSOCIATION LOUISE-GOSFORD

MARS 2020



## **TABLE DES MATIÈRES**

1. Mise en contexte
2. Son territoire
3. Son mandat
4. Son évolution
5. Les recommandations
6. Conclusion

## MISE EN CONTEXTE

La **Zec Louise-Gosford** est une zone d'exploitation contrôlée (ZEC), située dans deux municipalités: Saint-Augustin-de-Woburn pour la partie sud de la zec et Frontenac pour la partie nord de la zec. La zec est située dans la municipalité régionale de comté (MRC) Le Granit, en Estrie. Lors de la création du réseau des ZECS (1978); de par son potentiel faunique, les secteurs Louise et Gosford qui sont des territoires du domaine public, deviennent par protocole permanent L'Association Louise-Gosford (zone d'exploitation contrôlée).

C'est le 26 avril 1978 que le comité provisoire de L'Association Louise-Gosford et le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche élaborent un protocole permanent (lettres patentes). Cette zec a été constituée en 1978 par la loi provinciale donnant l'accès aux terres publiques en remplacement des clubs privés. Le mandat d'administration de la zec a été confié à l'Association Louise-Gosford qui a été créée le 3 avril 1978 et immatriculée comme personne morale à but non lucratif le 29 mars 1995 au registraire des entreprises du Québec. Le but de la zec est d'exploiter le territoire notamment par des activités récréotouristiques, tout en encadrant les activités de chasse et la pêche.

## SON TERRITOIRE

Superficie de 171 km<sup>2</sup> qui comprend le secteur Louise et Gosford



## SON MANDAT

Les zecs sont des organismes à but non lucratif, gérées par des administrateurs élus par les membres de chaque zec, qui voient à la gestion et à la conservation de la **faune** sur leurs territoires respectifs.

La gestion des zecs repose sur 4 objectifs :

La conservation de la faune (chasseurs et pêcheurs doivent déclarer leurs prises)

L'accessibilité à la ressource faunique

La participation des usagers

L'autofinancement opérationnel

La conservation durable de la biodiversité et des ressources dans les zecs fait partie des mandats de celles-ci.

Les zecs jouent un rôle économique plus large que ne le faisaient les clubs privés, car en plus d'être seulement des lieux de « chasse et pêche » elles font la promotion de services récréatifs et touristiques diversifiés tels que randonnée pédestre, canot et canot-camping, vélo de montagne, escalade, villégiature et location de chalets, camping, observation de la nature et de la faune, cueillette de petits fruits, etc. Les zecs sont facilement accessibles à tous les amateurs de plein air et généralement, sans réservation.

Bien que considérés comme importants, les services offerts par les gestionnaires des zecs et des autres territoires forestiers et fauniques sont considérés moins importants que les services écosystémiques. L'ensemble de ces services est considéré comme plus important pour les usagers des zecs que pour les non-usagers des zecs. Le calme, la détente et l'attachement au lieu sont les trois services les plus importants. Les services associés à l'accès aux territoires et à la sécurité sont également positivement valorisés (entretien du réseau routier, balisage des sentiers, développement des moyens de communication et de connexion, assistance mécanique). La contribution de ces territoires à l'économie locale est également un point important.

## **SON ÉVOLUTION**

Au fil de ses 42 années d'existence; la zec Louise-Gosford a su mettre en place des façons de faire et réaliser des projets afin d'en favoriser son développement dans une approche de développement durable, et la réalisation de son mandat.

L'Association Louise-Gosford a été un précurseur avec son plan de développement des activités récréatives de L'Association Louise-Gosford réalisé en 2001 [ 1 ]. Comme outil de développement, afin d'assurer son fonctionnement, la répartition des tâches et la mise en place d'actions à réaliser entre ses bénévoles sont effectuées annuellement afin de monter et gérer des projets structurants (entretien du réseau routier, programme des traverses de cours d'eau, dossier camping, participation accrue et active aux différentes tables en lien avec le développement de la Zec Louise-Gosford, participation au dossier de la cohabitation des usages traditionnels des peuples autochtones dans la Zec Louise-Gosford. Avec ses partenaires, elle a collaboré à l'élaboration d'un réseau de sentiers pédestres (1993). Elle a mis en place un code d'éthique sur la gestion des sites d'affûts afin de favoriser la conciliation des usages et de prévenir et gérer les enjeux conflictuels (2012). Mise en place d'un code d'éthique voté en assemblée générale annuelle et adopté par ses membres.

## **LES RECOMMANDATIONS**

Le territoire de la Zec Louise-Gosford est un territoire aux usages et aux enjeux multiples.

Assurer une meilleure communication, une gestion participative et une participation active aux processus d'harmonisation et de décision (tables GIRT).

Créer des ententes de voiries qui impliquent les utilisateurs du territoire.

Favoriser la consultation auprès de la population dans la gestion des ressources naturelles et des territoires forestiers dans la Zec Louise-Gosford.

Consulter les documents de référence [ 2 ] sur les enjeux du développement acéricole sur la Zec Louise-Gosford.

Prioriser la construction des bâtiments et leurs annexes à l'entrée du territoire de la Zec Louise-Gosford.

Respecter la saisonnalité des activités sur le territoire de la Zec Louise-Gosford.

Procéder à une analyse des impacts sur la faune et la biodiversité concernant le développement acéricole sur le territoire de la Zec Louise-Gosford.

## **CONCLUSION**

En conclusion, il semble difficile de trouver des compromis entre l'idée d'augmenter la fréquentation tout en préservant la satisfaction des usagers actuels. L'idée d'une saisonnalité des zecs et d'un partage de l'espace qui favoriseraient tantôt l'une tantôt d'autres activités nous semblent les perspectives les plus prometteuses à court-terme.

Le calme, la détente et l'attachement au lieu sont les trois services non écosystémiques (fournis par les gestionnaires de zecs ou autres) les plus importants. Les services associés à l'accès aux territoires et à la sécurité sont également positivement valorisés. La contribution de ces territoires à l'économie locale [ 3 ] est également un point important.

La biodiversité au sein de la zec Louise-Gosford augmente le bien-être des membres et des usagers de plein air.

[ 1 ] Plan de développement des activités récréatives de L'Association Louise-Gosford. Printemps 2001 Crédit : M. Frédéric Bouchard

[ 2 ] Les enjeux du développement acéricole sur les territoires des ZECS. Mémoire déposé par la Fédération Québécoise des gestionnaires de ZECS. Québec 2016, révisé mars 2020.

[ 3 ] La valeur économiques des services écosystémiques du territoire des zecs : résultats sommaires de l'étude nationale. Le territoire des zecs en Estrie, une richesse à découvrir et à protéger, Fédération Québécoise des gestionnaires de ZECS Automne 2019.

